



Hillary Clinton, Dick Cheney défendent la torture à la veille des élections

Par [Bill Van Auken](#)

Mondialisation.ca, 30 octobre 2006

WSWS 30 octobre 2006

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Deux déclarations coup sur coup des deux personnalités les plus éminentes du Parti républicain et du Parti démocrate endossant l'usage de la torture rendent clair que l'assaut sans précédent sur les droits démocratiques et le recours par le gouvernement à des méthodes criminelles continuera après les élections de mi-mandat du 7 novembre, peu importe quel parti les gagnera.

Dans une entrevue avec un animateur de radio droitier mardi, le vice-président américain Dick Cheney a publiquement reconnu que l'administration Bush a utilisé la torture lors de l'interrogation des soi-disant « combattants ennemis » et a dit que la décision de soumettre ces détenus à la tristement célèbre pratique du supplice de la noyade (waterboarding) était de façon flagrante justifiée au point d'être une « évidence » .

Dans l'entrevue, Scott Hennen de la station WDAY à Fargo, une ville du Dakota Nord, a dit à Cheney que les auditeurs lui avaient demandé de « laisser savoir au vice-président que s'il faut plonger un terroriste dans l'eau, nous sommes entièrement d'accord, si c'est pour sauver des vies américaines ». Il a continué en décrivant le débat sur cette forme de torture comme « stupide » lorsque l'on considère les prétendues menaces terroristes et demandé à Cheney s'il était d'accord.

Cheney a acquiescé et a décrit cette forme d'interrogatoire comme « un outil très important que nous avons pour pouvoir protéger la nation ». L'administration a affirmé à maintes reprises que ces méthodes illégales de torture ont permis de démasquer des attentats terroristes planifiés, mais n'a présenté aucune preuve pour appuyer ses dires et n'a amené personne devant la justice en lien avec ses soi-disant attentats.

L'animateur a continué en demandant au président, « Seriez-vous d'accord pour dire que plonger quelqu'un dans l'eau est une évidence, si cela peut sauver des vies. »

« C'est une évidence pour moi, a répondu Cheney, mais pour un certain temps, j'ai été critiqué pour être le vice-président "en faveur de la torture". Nous ne torturons pas... Mais le fait est que vous pouvez avoir un programme d'interrogation plutôt robuste sans torturer et nous devons pouvoir faire cela. »

L'affirmation de Cheney selon laquelle « Nous ne torturons pas » est un mensonge flagrant. Le supplice de la noyade est une forme de torture dans laquelle la tête de la victime est maintenue sous l'eau ou de l'eau est versée sur un morceau de tissu maintenu sur la bouche et le nez de la victime, ce qui simule la noyade et provoque un réflexe du

vomissement et la panique. Il est répété jusqu'à ce que le sujet accepte de parler.

Cette procédure est reconnue internationalement comme une méthode cruelle et inhumaine et comme de la torture. Les Etats-Unis eux-mêmes ont condamné un soldat japonais à quinze ans de prison pour crime de guerre pour avoir utilisé cette technique contre un prisonnier de guerre américain. Elle a été interdite par une loi américaine et explicitement répudiée par l'armée dans son dernier manuel des procédures.

L'entrevue de Cheney a été conduite comme partie d'un événement qui a regroupé 42 animateurs de radio, la majorité écrasante de ceux-ci de la droite, pour diffuser des entrevues en direct avec des responsables de l'administration à partir d'une tente sur la pelouse de la Maison-Blanche. Le message général consistait en accusations à la McCarthy contre les opposants politiques de l'administration et en une tentative de créer un climat de peur devant de prétendues menaces terroristes, tout ceci en préparation pour les élections de mi-mandat.

Ainsi, Cheney a dit à Hennen que la défaite du sénateur sortant du Connecticut, Joseph Lieberman, dans les primaires démocrates cet été avait été « un message aux terroristes d'outre-mer que leur stratégie fondamentale consistant à briser la volonté du peuple américain a peut-être, dans les faits, réussie ».

Après avoir déclaré que le supplice de la noyade était une « évidence », Cheney a ajouté « Grâce à la direction que donne le président et à l'action du Congrès, nous avons l'autorité et nous pouvons continuer ce programme. »

Cheney faisait référence à la loi sur les commissions militaires de 2006, la législation radicale qui crée un système de tribunaux militaires expéditifs et permet au président d'emprisonner toute personne en tant que « combattant ennemi illégal » d'un trait de plume. Bush a signé la loi le 17 octobre. Elle représente la plus importante attaque sur les droits démocratiques et les libertés civiles constitutionnellement protégés de l'histoire américaine qui, pour la première fois répudie le droit vieux de plusieurs siècles de l'*habeas corpus*, empêche l'emprisonnement arbitraire, affirme qu'une personne détenue doit être amené dans un temps raisonnable devant une cour de justice et permet à un détenu de contester son emprisonnement en cour.

La loi octroie aussi au président le droit de décider quelles techniques d'interrogation sont légales en vertu des Conventions de Genève et de la loi américaine, autorisant dans les faits l'administration Bush à continuer ses méthodes de torture.

Il est clair des commentaires de Cheney que la Maison-Blanche voit cette loi, votée avec une majorité substantielle dans les deux chambres du Congrès, non seulement comme un permis pour torturer, mais comme une confirmation que le président en tant que « commandeur en chef » a le pouvoir de faire ce qu'il veut au nom de la soi-disant « guerre au terrorisme ».

Mais la création d'un cadre légal pour un Etat répressif et autoritaire, qui enchâsse la torture dans ses lois, n'est pas que le projet des républicains de droite qui dirige la Maison-Blanche de Bush.

Tout en feignant l'outrage quant à la loi sur les commissions militaires et en posant comme les défenseurs des libertés civiles, les démocrates du Congrès, dont un nombre important a

voté en faveur de la loi dans les deux chambres, ont délibérément laissé la loi être acceptée.

Les dirigeants du parti au Sénat se sont entendus avec les dirigeants républicains pour ne pas bloquer le vote de la loi. Les démocrates avaient déjà utilisé cette tactique législative pour des questions beaucoup moins importantes qu'une loi répudiant le fondement des droits démocratiques et les principales de base de la Constitution américaine. Le but des démocrates était de contrer la propagande électorale des républicains que leur parti est « faible devant le terrorisme ».

Hillary Clinton peut supporter la torture

Parmi ceux qui ont facilité l'adoption de la Loi sur les commissions militaires se trouvait mon opposante, le sénateur démocrate de New York Hillary Clinton. Elle a pris la parole au Sénat pour condamner la loi. Attirant l'attention sur une section de la loi permettant au président de décréter des mesures à l'exécutif établissant quelles méthodes d'interrogation seraient acceptables, Clinton a demandé avec rhétorique, « Sommes-nous tombés si bas pour débattre de la quantité de torture que nous sommes prêts à supporter ? » Et malgré tout, elle, comme les autres démocrates au Sénat, sont restés passifs et ont permis à la mesure d'être votée au Sénat, sachant qu'elle serait acceptée.

À peine deux semaines après avoir fait son discours anti-torture, Mme Clinton a clairement démontré qu'elle pouvait supporter la torture après tout.

S'adressant au comité de rédaction du *Daily News* de New York le 11 octobre, Clinton a affirmé qu'elle reconnaissait que dans certaines situations, les interrogations nécessitaient de la « sévérité ». Selon le journal, la conversation a fait référence au supplice de la noyade, à l'hypothermie et à d'autres méthodes reconnues internationalement comme de la torture.

« J'ai affirmé que ça se produisait très rarement, mais que si ça arrivait, il devait y avoir une sorte d'autorité légale pour pouvoir s'en charger, » a-t-elle répondu. « Encore une fois, je crois que le président doit en avoir la responsabilité. Il doit y avoir un frein et un contrepoids, et des rapports doivent être rédigés. Cela ne me dérange pas que ces rapports demeurent top secret. »

Interrogée de nouveau sur le caractère acceptable de la torture, elle a déclaré : « Dans ces situations où nous avons des raisons suffisantes de croire que quelque chose est imminent, oui, mais nous devons avoir un frein et un contrepoids. »

En d'autres mots, Clinton est prête à appuyer la loi qui accorde explicitement au président américain le droit d'ordonner la torture de tout suspect, en autant que le président affirme qu'il existe une « menace imminente » à la sécurité nationale - ce que fait la Maison-Blanche de Bush sur une base quasi routinière. Comme « frein et contrepoids », elle propose qu'un rapport « top secret » soit délivré aux membres du Congrès, caché au peuple américain.

Le mois dernier, le mari du sénateur démocrate, Bill Clinton, a fait une déclaration semblable, proposant qu'un tribunal soit mis sur pied pour émettre des permis de torture. « S'ils croient vraiment à un certain moment que la seule façon d'obtenir des renseignements fiables est de les soutirer à quelqu'un en le battant ou en le droguant, alors ils peuvent présenter leur cas devant le Tribunal sur le renseignement étranger, ou un autre

tribunal, sous les mêmes conditions que pour les écoutes téléphoniques. Rétroactivement... »

En d'autres termes, l'ancien président démocrate propose d'établir des tribunaux qui fourniraient une permission légale à la torture – de façon rétroactive. Les interrogateurs se sentiraient en sécurité de savoir qu'ils peuvent torturer des suspects, y compris des citoyens américains, et préparer une justification de leurs actes après avoir soutiré une confession.

Le fait que les deux partis défendent ouvertement de telles méthodes et en font le débat en plein milieu d'une campagne électorale indigne, comme l'a déclaré Mme Clinton au Sénat, quel bas niveau vient d'atteindre le système américain biparti. C'est aussi une indication du rejet total par l'élite dirigeante américaine d'un quelconque engagement envers les garanties les plus élémentaires des droits démocratiques.

Cette campagne électorale a révélé l'absence de différences substantielles entre le Parti démocrate et la Maison-Blanche de Bush sur ces questions. Les deux partis de la grande entreprise embrassent pleinement la « guerre au terrorisme » comme justification pour mener une guerre d'agression à l'étranger et renier les droits démocratiques et les formes de gouvernance constitutionnelle à l'intérieur même des États-Unis.

Le récent débat d'Hillary Clinton avec son opposant républicain de droite John Spencer l'a confirmé. Alors que Spencer tentait d'attaquer la candidate sortante démocrate sur son opposition au répressif Patriot Act américain et au programme d'écoute illégale de l'Agence de sécurité nationale (NSA) de l'administration Bush, Clinton a répliqué que ses désaccords n'étaient que tactiques ou en lien à la procédure.

Elle fit remarquer qu'elle avait voté pour le premier Patriot Act, qui avait été voté au Sénat en 2001 avec une seule voix contre, et pour sa reconduction plus tôt cette année. Elle avait à peine cherché à obtenir un débat soutenu sur la loi, avec l'objectif premier d'obtenir plus de financement pour la police et les agences de sécurité de New York.

Quant aux opérations d'espionnage de la NSA, elle a reconnu qu'« en cas d'urgence véritable », la police et les agences du renseignement devraient avoir le pouvoir de faire de la surveillance sans mandat — en obtenant l'approbation d'une cour après le fait —, mais s'est opposée à ce que l'administration n'en informe pas le Congrès.

Il est très clair qu'une victoire des démocrates en novembre et même s'ils obtenaient la présidence en 2008 ne résulterait en l'abrogation du Patriot Act, de la loi sur les commissions militaires et de toute autre mesure digne d'un Etat policier votée sous Bush. Les deux partis sont pleinement engagés dans la construction d'un cadre légal pour une dictature présidentielle.

Ce n'est pas une question d'idéologie de droite. Plutôt, cela est la manifestation politique inévitable d'une grande inégalité, toujours en croissance, qui est devenue la caractéristique dominante de la vie sociale américaine.

Dans un contexte où le fossé entre l'oligarchie financière au sommet et les larges masses des travailleurs atteint des proportions sans précédent dans l'histoire, la démocratie devient intenable. Pour autant que l'élite dirigeante soit concernée, la véritable menace ne vient pas des terroristes islamiques, mais plutôt des larges masses des travailleurs aux États-Unis.

Elle renforce les pouvoirs policiers de l'Etat pour mener la répression politique au pays et pour contrer la menace de révolte sociale d'en bas.

La défense des droits démocratiques n'est aujourd'hui possible que par la mobilisation politique indépendante des masses des travailleurs se basant sur un programme socialiste qui mettra un terme au système de profit, qui est responsable pour l'intensification de l'inégalité sociale.

Le Parti de l'égalité socialiste intervient dans les élections du 7 novembre pour jeter les bases politiques d'un tel mouvement socialiste de masse. Un vote pour nos candidats renforcera cet effort, mais avant tout, la lutte contre la guerre, la répression et l'inégalité sociale exige que les travailleurs, les étudiants et les jeunes se joignent au PES et entreprennent la lutte pour une alternative socialiste.

Article original anglais paru le 28 octobre 2006, [WSWS](#)

Bill Van Auken est candidat du PES pour le Sénat américain dans l'Etat de New York

La source originale de cet article est WSWS
Copyright © [Bill Van Auken](#), WSWS, 2006

Articles Par : [Bill Van Auken](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca